

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSASSU-2026-06-003

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Assurance
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 février 2017 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Assurance ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés présidente et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Assurance :

Présidente : Madame Delphine DEDREUX, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Xavier LEBOUZE ;

Enseignants : Madame Ouariba GUETTARI et Messieurs Said AFARTOUT, Romain CAPDEPUY, Stephane DUFOUR, Jean-François GABRYS, Philippe GARILLOT, Pierre-Francois SAINTONGE.

Professionnels : Mesdames Elodie BOUIN, Cindy DEMORY, Samira GOATA, Maimouna KARAGO et Messieurs Patrick AUFFRET, Alain DURAND, Thierry RODIER.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 18 juin 2026

Aurore COLLET

